



L'ÉDITO DU 2 DÉCEMBRE 2025

En cette fin d'année, l'heure est d'abord aux mercis. Malgré les remous sur la planète et les nouvelles pas toujours rassurantes, votre générosité tient bon et vous êtes nombreux à être restés aux côtés de Timoun d'Haïti en 2025. Nos adhérents nous ont eux aussi renouvelé l'intérêt qu'ils portent à notre association. Soyez-en tous chaleureusement remerciés.

Remerciements particuliers aux acteurs bénévoles de nos événements 2025 : paëlla géante à Caseneuve dans le Vaucluse, ventes de plants de tomates en métropole lilloise, Festival des Solidarités à Wattrelos (59) avec un mémorable concert du groupe Luke and the Folks.

Pensée toute particulière à une grande dame, Yolette, qui avec un immense courage là-bas en Haïti fait le lien et veille à ce que nous puissions poursuivre le soutien entrepris il y a 30 ans.

L'équipe du bureau de notre association vous souhaite une douce fin d'année.

Siège social :

13 rue de l'Epinette
59491 Villeneuve d'Ascq
(06 60 89 80 05)

Président de l'association :
Francis Ghélardi,
421, Chemin des Faysses
84750 Viens
timounhaiti.sud@orange.fr
(06 11 81 28 25)

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org
don en ligne via HelloAsso

Suivez-nous aussi sur
[facebook](#)

La lettre des Timouns

**2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.**



30 ANS APRÈS, VOICI POURQUOI NOUS SOMMES RÉSOLUS A POURSUIVRE NOTRE SOUTIEN !



Des photos comme celle-ci nous sont envoyées régulièrement (merci whatsapp!).

Toujours sous l'emprise de gangs armés avec des affrontements fréquents, Haïti est une nation qui pousse les limites de la résilience.

Que retenir de la situation actuelle ? L'insécurité et la violence s'étendent aujourd'hui au-delà de Port-au-Prince, ce qui a pour conséquence de contrarier les échanges économiques entre la capitale et le reste du pays et d'aggraver la faim dont souffrait déjà les Haïtiens, victimes depuis de nombreuses années de l'instabilité politique et de catastrophes naturelles. A ce jour, plus d'1,4 million de personnes ont ainsi été contraintes d'abandonner leur foyer, un chiffre en « *augmentation de 36 % depuis la fin de l'année 2024* ».

Toutefois, l'espoir subsiste à Port-au-Prince : les gangs ne sont pas parvenus à prendre tout le contrôle de la ville, grâce à la résistance des habitants et quelques opérations décisives de la police. Dans l'attente d'élections, un comité de transition d'environ 9 personnes de sensibilités différentes est toujours en place. La force multinationale créée en octobre 2023 a terminé sa mission en octobre 2025 avec un bilan mitigé. L'ONU compte mettre en place prochainement une autre mission déployant 5500 soldats avec pour objectif l'élimination des gangs.

Dans cette attente et ce contexte de crise majeure, il reste heureusement ce lien précieux avec les deux écoles dans lesquelles nous contribuons au fonctionnement quotidien. Le financement de la cantine reste la clé de voûte de l'engagement de Timoun d'Haïti ; nous contribuons aussi aux équipements pédagogiques car une majorité d'enfants sont démunis de matériel. Plus que jamais, c'est votre générosité qui va permettre la poursuite de nos actions auprès de quelque 400 enfants.



Moment précieux que celui du repas des écoliers de l'école Marie-Soleil (24 novembre dernier).



C'est quoi
Timoun d'Haïti ?

30
ANS

* Une association loi 1901 créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* 30 ans de présence en Haïti et deux écoles suivies :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Turgeau depuis octobre 2024) : 240 inscrits.

> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : classes maternelles + cycle fondamental (6 classes équivalent primaire + 3 classes de collège), 185 inscrits en 2024.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que deux écoles comptent sur nous dans un pays qui peine à se relever, soit plus de 400 élèves.

* Parce qu'avec un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €.
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €.
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €.

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).

RETOUR SUR QUELQUES ACTIONS MARQUANTES



2006-2009

Don de 16 vaches et soutien au programme Veterimed qui accompagne les éleveurs haïtiens.



2009

Développement de micro-unités d'élevage et culture de légumes sur pneus en zone urbaine et péri-urbaine de Port-au-Prince.



2010

Création et équipement d'un centre de santé dans le quartier Bel Air (Port-au-Prince).



2010-2011

Après le séisme 2010, mise en place de bâtiments provisoires et reconstruction de l'école Marie-Soleil dans le quartier de Canapé vert.



2006-2012

Construction de l'école Demontreuil près de Jacmel. Financée par les donateurs de Timoun d'Haïti et un grand soutien de la ville de Villeneuve d'Ascq, elle a ouvert ses portes en 2009 puis a été inaugurée en septembre 2012, dotée d'un nouvel étage.



2019-2020

Programme COMOSEH, en lien avec l'Agence Française du Développement qui a permis d'améliorer les structures des écoles (panneaux solaires, pompe à eau, tableau numérique...).



2024-2025

Relocalisation de l'école Marie-Soleil, devenue inaccessible, dans un autre quartier de Port-au-Prince. Travaux d'aménagement et rééquipement complet.

DERNIERS DONS ET REÇUS FISCAUX

Comme pour beaucoup d'associations, le dernier trimestre de l'année reste un moment clé pour boucler notre budget (envoi de documents sur simple demande) et peut-être alléger vos prochains impôts. Le reçu fiscal relatif aux dons 2025 sera adressé au cours du 1^{er} trimestre 2026.

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr